



Ministère
de la Sécurité
publique



Encadrement et soutien apportés aux programmes de recherche et sauvetage

Direction des opérations

Présentation dans le cadre de la Journée d'étude ÉGIDE
sur la recherche et sauvetage au Québec

Septembre 2019

Plan de présentation



Partie I : Organisation des services d'urgence hors du réseau routier (SUMI)

- Approche collaborative
- Réalisations des groupes de travail
- Résultats sur le terrain

Partie II : Assistance de bénévoles structurés lors des opérations R&S au sol

- Rôle du MSP
- Mobilisation et implication des bénévoles de l'AQBRS



SUMI - Organisation des services d'urgence hors du réseau routier



Mandat du MSP origine du Rapport du Protecteur - 28 mars 2013

L'organisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier – Une desserte à optimiser pour sauver des vies :

- Découlait de l'examen d'une plainte d'un citoyen devenu tétraplégique à la suite d'un traumatisme subi à l'extérieur du réseau routier (2006).
- Suggère d'organiser les interventions afin de permettre aux ambulanciers de se rendre aux victimes situées à l'extérieur du réseau routier.



SUMI – Recommandations du Protecteur

1. Sensibilisation et responsabilisation des adeptes et promoteurs
2. Couverture cellulaire et 9-1-1 du territoire
3. Mise en alerte
4. Clarification du mandat des ambulanciers
5. Implantation d'un mode d'organisation régional
6. Couverture en assurance des bénévoles
7. Indicateurs de performance



SUMI – Rôle de coordination gouvernementale du MSP



- Regroupement des ministères et partenaires impliqués visant l'optimisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier à partir d'un comité existant : Le sous-comité de l'Organisation de la sécurité civile du Québec sur les services d'urgence en milieu isolé (**SUMI**).
- En fonction de :
 - Leur participation aux interventions (SQ, ACSIQ, MSSS, ADPQ).
 - Leur expertise (MFFP, CNESST, SAAQ, MTQ, MTESS).
 - Leur clientèle ou les membres qu'ils représentent (MAMH, MEES, UMQ, FQM, MTOUR, ADGMQ).
- Formation de trois groupes de travail :
 - Financement
 - Communication
 - Opérationnel



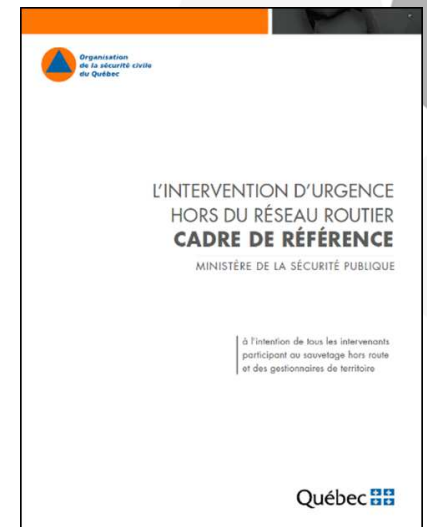
Groupe de travail Opérationnel



- Recenser les façons de faire sur le territoire québécois et les plans ou protocole en place et en extraire les meilleures pratiques.
- Produire un **cadre de référence** (2015) pour l'organisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier contenant un modèle de protocoles d'intervention d'urgence local.
- Effectuer un suivi auprès des comités régionaux et les soutenir dans la coordination de la démarche d'implantation d'un mode d'organisation à l'échelle régionale.
- Développer un modèle de point d'évacuation d'urgence pour la signalisation hors route en collaboration avec le MTQ.

Cadre de référence – L'intervention d'urgence hors du réseau routier

- Présente les activités à mettre en place pour une intervention réussie.
- Décrit les rôles et responsabilités que les partenaires peuvent s'engager à prendre en laissant une latitude en fonction des réalités régionales.
- Vient de pair avec un modèle de plan local d'intervention d'urgence (PLIU).



Cadre de référence – L'intervention d'urgence hors du réseau routier (suite)



Principes directeurs

- Privilégier une approche de prévention et de sensibilisation auprès des citoyens : en tout temps, le citoyen est le premier responsable de sa sécurité.
- Les techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) sont jugés comme étant les plus aptes à intervenir auprès de la victime à secourir, mais, afin d'assurer leur propre sécurité, le soutien d'intervenants qualifiés sur place est nécessaire.
- Dans le but de développer une approche globale, les actions concertées mettant à contribution différents partenaires sont encouragées afin d'offrir un service continu et de favoriser ainsi la mise en place de protocoles d'intervention couvrant un maximum de territoire.
- Le succès de cette approche dépend de l'adhésion de tous les intervenants d'urgence.
- Les municipalités sont responsables de l'organisation des services d'urgence sur leur territoire.
- Les gestionnaires de territoire sont considérés comme des partenaires privilégiés au regard du développement de leur territoire et, en ce sens, ils sont invités à participer à l'organisation des services d'urgence.

Groupe de travail Communication

Campagne de sensibilisation (2015)

En nature, ma sécurité, c'est ma responsabilité



**Je dis où
je vais**

« On sait où me trouver en tout temps. »



**Je sais où
je suis**

« Je peux m'orienter et diriger les secours vers moi. »



**Je garde
le contact**

« Je suis accompagné ou j'ai l'équipement nécessaire pour communiquer sans mon cellulaire en l'absence de réseau. »



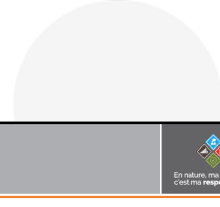
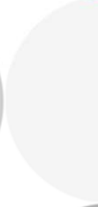
**Je compte
d'abord sur moi**

« J'emporte une trousse de premiers soins, car je sais que les secours mettront du temps pour arriver. »



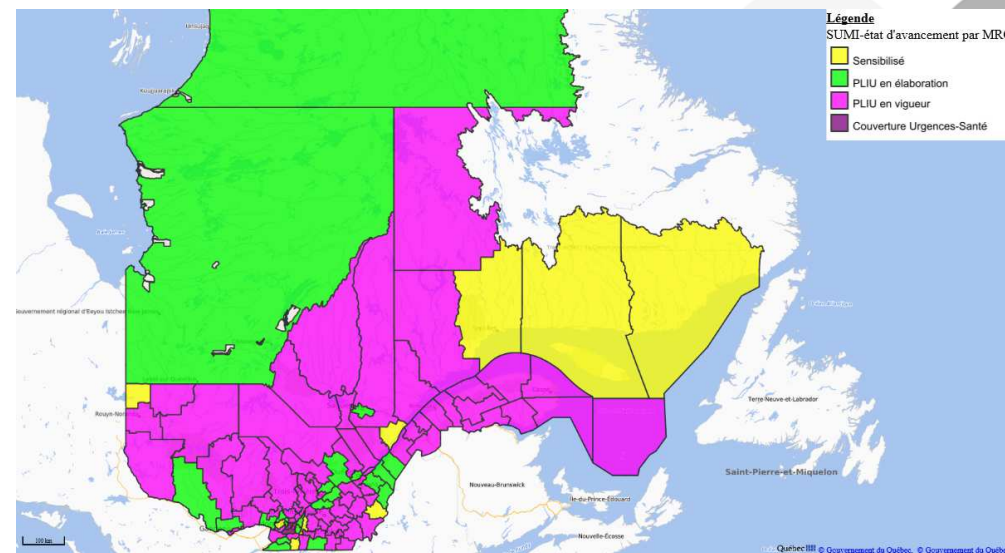
Groupe de travail Financement

- Recensement de moyens de financement possibles en se basant sur ce qui se fait au Québec et hors province.
- Propositions de solutions entre les partenaires, mais pas de consensus.
- Finalement : opportunité lors des consultations prébudgétaires et financement accordé puis rédaction d'un programme de remboursement destiné aux MRC (2018).
- 92 MRC se sont prévaluées du programme et se sont engagées dans le processus de rédaction d'un PLIU.



Résultats sur le terrain

- 70 MRC ont un PLIU en vigueur.
- 8 MRC finalisent leur PLIU.
- 14 MRC rédigent actuellement leur PLIU.
- Les 10 DRSCSI accompagnent les comités régionaux formés dans les MRC, composés d'intervenants et divers acteurs du milieu, dans l'élaboration, la mise en application et le suivi des PLIU dans les MRC.
- Les PLIU établis seront mis à jour et bonifiés par les MRC afin de maintenir la qualité des services offerts en milieu isolé.

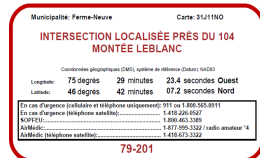


Projection: EPSG:3857 Échelle - 1 : 7M

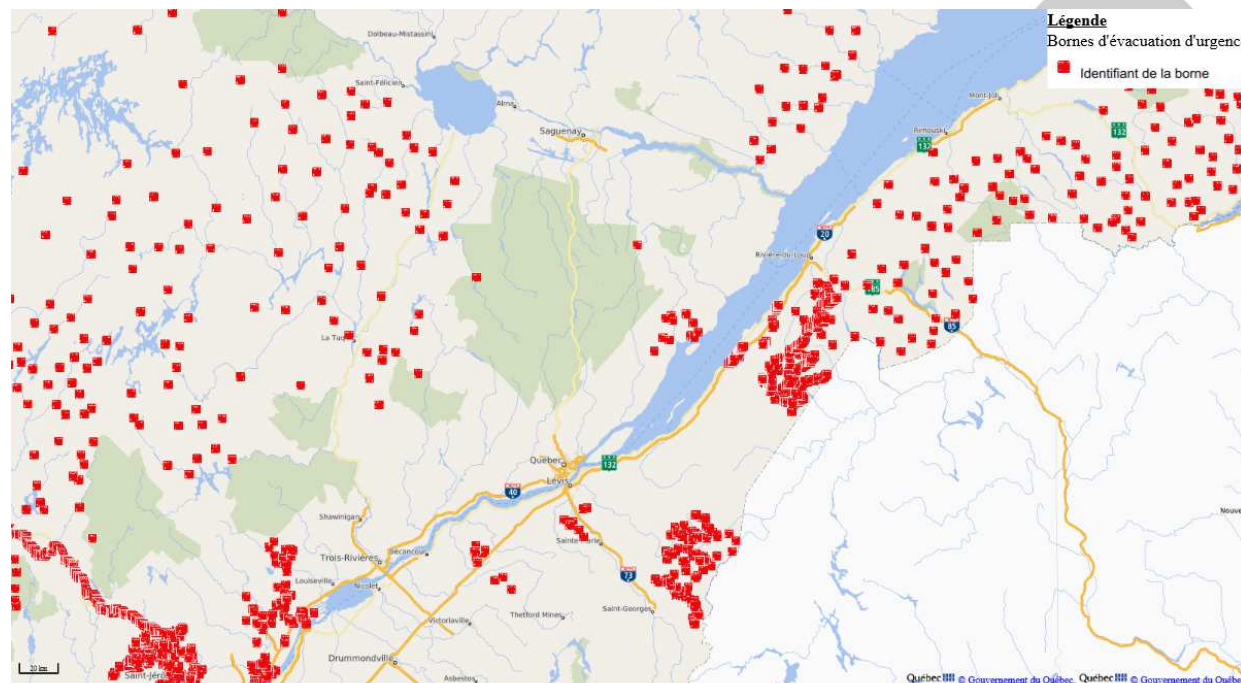


Résultats sur le terrain

- Localisation des points d'évacuation d'urgence disponibles aux utilisateurs autorisés (IGO Urgence) :



MRC d'Antoine-Labelle RÉGION DES LAURÉNTIDES	
FICHE D'INFORMATION	
SITE D'ÉVACUATION D'URGENCE EN MILIEU BÔLÉ	
79-201	Intersection de la Montée Leblanc et du 104 Montée Leblanc
DESCRIPTION DE L'ITINÉRAIRE	
1. À partir de Ferme-Neuve, prendre la route 104. 2. Tourner sur la Montée Leblanc et parcourir 2,5 km. 3. Arriver.	
PHOTOS DE L'EMPLACEMENT	
AUTRES INFORMATIONS	
01 Latitude: 46,70188624 02 Longitude: -70,48832511 Ambulances: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Policiers: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Pompier: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Accessible en hiver: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Appareils Aériens: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Réseau cellulaire: <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Équipe SUMI: Ferme-Neuve 584 8467 Distance aux centres hospitaliers (en km): CH de (Mont-Laurent): 22 CHFR (Rivière-Saint-Jacques): 81 CH Maniwaki: 79 CH (St-Agnès-des-Monts): 157 CH Buckingham: 155 CH Iruat: 107



Projection: EPSG:3857 Échelle ~ 1 : 2M



Partie II : Assistance de bénévoles structurés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S)



À la demande des corps policiers, le Centre des opérations gouvernementales (COG) mobilise des bénévoles structurés et accrédités pour prêter assistance lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S) de personnes disparues (forêt, ville).

➤ **Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage (AQBRS)**

Guichet unique provincial permettant d'avoir recours à l'assistance de bénévoles structurés et qualifiés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol afin de prêter assistance aux corps policiers.

○ **Formation de base de tous les bénévoles accrédités :**

- Premiers soins et RCR
- Carte et boussole, GPS
- Profil d'une personne disparue ou égarée
- Techniques de recherche au sol
- Protection d'indices
- Télécommunications
- Survie en forêt



Partie II: Assistance de bénévoles structurés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S)



Rôle du MSP en lien avec la mobilisation des bénévoles de l'AQBRS

- Répondre et satisfaire les demandes de mobilisation de bénévoles par les corps policiers (SQ, SM) lors d'opérations recherche et sauvetage au sol (R&S) :
 - Établir une procédure de mobilisation des bénévoles de l'AQBRS et la tenir à jour.
 - Définir des règles encadrant la mobilisation des bénévoles et leur coordination lors des opérations R&S.
 - Veiller à l'accréditation des bénévoles membres de l'AQBRS en recherche et sauvetage au sol :
 - Réussite de l'examen d'accréditation des bénévoles et affiliation à un groupe membre de l'AQBRS;
 - Identification des bénévoles accrédités.
 - Appuyer les efforts de développement et de recrutement de l'AQBRS afin d'assurer une couverture du territoire.

Partie II: Assistance de bénévoles structurés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S)



Rôle du MSP en lien avec la mobilisation des bénévoles de l'AQBRS (suite) :

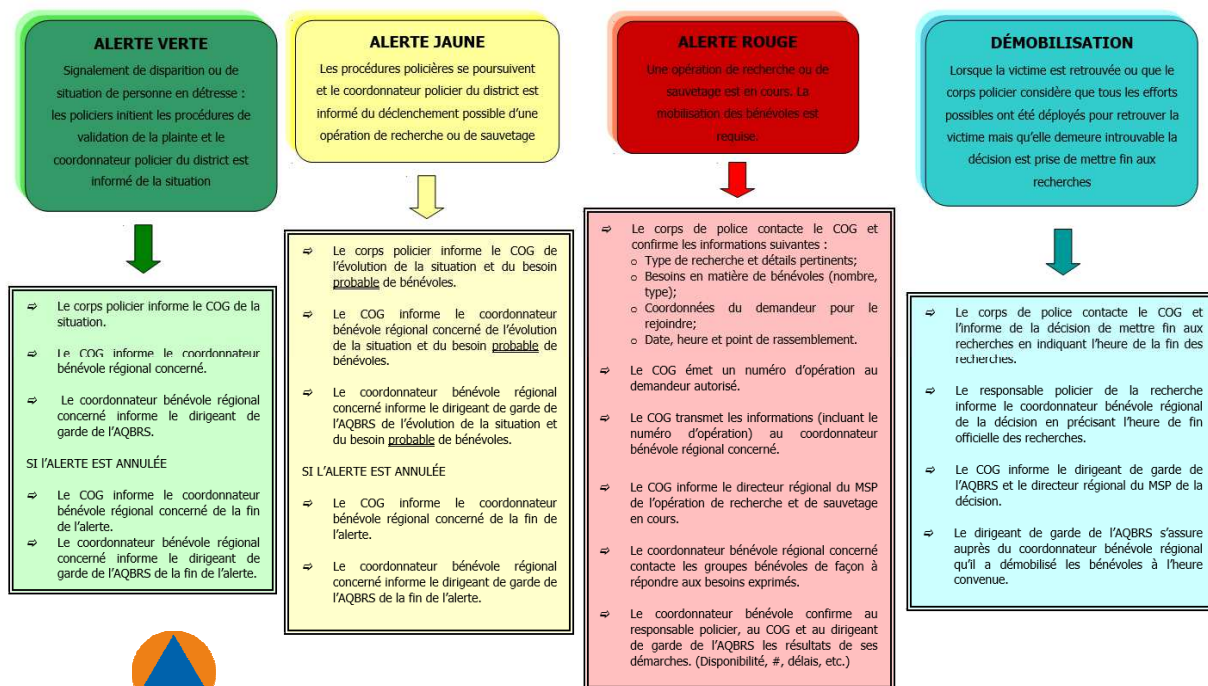
- Offrir aux bénévoles mobilisés une protection CNEST et une exonération de responsabilité civile.
- Permettre le remboursement de certains frais admissibles aux bénévoles mobilisés.
- Selon les particularités de l'opération R&S, les DRSCSI peuvent déplacer un conseiller en sécurité civile sur place afin d'offrir le support logistique aux bénévoles mobilisés et servir d'agent de liaison auprès des différents intervenants présents et le COG (relais d'informations opérationnelles et besoins exprimés par les responsables de la recherche, etc.).



Partie II : Assistance de bénévoles structurés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S)

Mobilisation des bénévoles de l'AQBRs par le COG

- Traite les demandes d'assistance en R&S et octroi un numéro unique d'opération pour la mobilisation des bénévoles.
- Active la procédure de mobilisation des bénévoles lors des opérations R&S au sol.
- Assure le lien entre les corps policiers demandeurs d'assistance, l'AQBRs et les DRSCSI.
- Production de rapports d'événements et de suivi d'événements en lien avec l'opération R&S pour nos partenaires.



Partie II: Assistance de bénévoles structurés lors des opérations de recherche et sauvetage au sol (R&S)

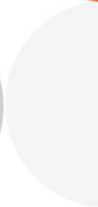


➤ Implication des bénévoles de l'AQBRS dans les opérations R&S au sol :

- Les bénévoles de l'AQBRS sont une ressource considérable pour les opérations policières de R&S :
 - L'AQBRS compte 450 bénévoles provenant de 21 groupes de bénévoles membres et répartis dans 10 districts sur le territoire québécois;
 - font preuve de professionnalisme et de rigueur, fortement apprécié des autorités et corps policiers;
 - mobilisés pour une trentaine d'opérations R&S par année (en moyenne), partout au Québec;
 - participent à plus d'une centaine de formations/exercices annuellement organisés par leurs groupes;
 - offrent des milliers d'heures de bénévolat annuellement en lien avec les opérations R&S et exercices pour lesquelles un numéro d'opération du COG est émis.
- Les corps policiers de la province n'ont pas les ressources nécessaires pour soutenir des opérations de recherche et sauvetage telles que celles menées par les bénévoles de l'AQBRS.
- Des sommes considérables seraient engendrées par la mobilisation de nombreux policiers pour participer à ce type de recherches, alors que des bénévoles structurés et organisés peuvent y prendre part.



Encadrement et soutien apportés aux programmes
de recherche et sauvetage



Merci de votre attention!

